



Section FRANCE

## BULLETIN ARASITA FRANCE

N° 37 février 2017

### 1 - Le mot de la Présidente

Cher(e)s ami(e)s,

Nous espérons que vous avez passé d'heureuses fêtes de fin d'année 2016, que cette nouvelle année 2017 a bien commencé pour vous, et qu'elle se poursuivra dans les meilleures conditions.

Nous nous associons de tout cœur aux épreuves et difficultés de ceux et celles qui, malheureusement, souffrent de graves problèmes de santé ou de deuils dans leur famille.

Un grand merci à tous ceux d'entre vous qui nous donnent de leurs nouvelles, paient fidèlement leurs cotisations, et nous adressent leurs vœux de même que leurs félicitations pour notre action. Nous y sommes très sensibles.

Nous souhaitons que nos réunions soient l'occasion de nous retrouver nombreux dans la joie et la convivialité.

### 2 - Activités 2016 - réunions des sections Sud Est et Ile de France

L'année 2016 a comporté 2 réunions :

- La réunion Sud Est à Port la Galère le samedi 11 juin 2016
- La festivité Ile de France à l'Hôtel Scribe Paris le 26 novembre 2016

Les compte rendus de ces réunions complétés par des photos les illustrant figurent en annexes I et II. Toutes les photos sont consultables sur le site Wikisita.

La festivité Ile de France était particulièrement importante car elle commémorait le 30<sup>ème</sup> anniversaire de la création de notre Association. Son compte rendu comporte le texte de l'allocution de René Azoulay sur l'évolution récente de la Sita.

### 3 - 45<sup>ème</sup> réunion du Conseil d'Administration

La 45<sup>ème</sup> réunion du Conseil d'Administration s'est tenue dans les locaux de la Sita à Neuilly le 25 novembre 2016 veille de la festivité Ile de France.

Le Conseil d'Administration a évoqué avec une grande tristesse la disparition d'un membre éminent du Conseil qui était aussi et surtout un très grand ami, Robert Horville (ci- après la notice nécrologique en 6).

Après avoir pris connaissance du bilan provisoire au 31 décembre 2016 faisant apparaître comme malheureusement envisagé l'épuisement des ressources financières disponibles, le Conseil a confirmé l'adoption des mesures drastiques d'économies qui ont été proposées au vote de l'Assemblée Générale afin d'assurer une survie allégée de l'Association pour une période restant à déterminer.

A savoir :

- La suppression du financement par l'Arasita des réunions organisées qui le seront dorénavant à prix coûtant pour les participants.
- La suppression des tenues effectives des réunions du Conseil d'Administration et de l'Assemblée Générale remplacées par des votes électroniques ou également par voie postale pour l'Assemblée Générale. Ceci d'autant plus que ces réunions sont rendues compliquées par la dispersion géographique plus grande des administrateurs en France et en Corse.

Le montant de la cotisation Arasita est resté fixé à 25 euros

#### 4 - 28<sup>ème</sup> Assemblée Générale de la Section France de l'Arasita

Cette 28<sup>ème</sup> Assemblée Générale s'est tenue dans les locaux de l'Hôtel Scribe, le 26 novembre 2016 avant la festivité Ile de France.

Après avoir entendu les explications de la Présidente et du Trésorier, l'Assemblée a voté les résolutions qui lui étaient soumises, soit la résolution donnant quitus, et les 2 résolutions substituant un vote électronique ou par voie postale aux tenues effectives des réunions du Conseil et de l'Assemblée Générale.  
Les statuts de l'Association seront amendés en conséquence.

Au cours de cette Assemblée, Daniel Haumont a proposé de prendre en charge désormais l'organisation des réunions Ile de France dans des conditions de cout acceptables par les participants.  
A ce titre il a accepté de faire partie du Conseil en tant que membre administrateur, sa nomination étant entérinée par le Conseil d'Administration et par l'Assemblée Générale.  
Nous sommes bien évidemment extrêmement heureux de cette première relève espérée depuis longtemps. A suivre par d'autres candidats ...

Le compte rendu complet de l'Assemblée Générale figure en annexe III

#### 5 - Activités prévues en 2017

L'entrée au Conseil de Daniel Haumont permet de poursuivre les réunions Ile de France contrairement à ce qui avait été annoncé précédemment.

Nous prévoyons donc en 2017 l'organisation des 2 réunions habituelles, mais en principe, comme déjà indiqué, à prix coutant pour les participants selon les conditions qui pourront être négociées par les organisateurs : Patrick Scetbon pour le Sud Est et Daniel Haumont pour l'Ile de France :

- La réunion Sud Est qui se tiendra comme les années précédentes dans le site superbe de l'Hôtel Club de Port la Galère, à Théoule sur Mer.

La date arrêtée est le samedi 10 juin (déjeuner)

Les participants habituels recevront par Patrick toutes les informations sur cette réunion avec la demande d'inscription. Ceux qui souhaiteraient s'y joindre sont invités à prendre contact avec lui : patrick.scetbon@wanadoo.fr Tel 04 93 36 82 87.

- La réunion Ile de France aura lieu en principe en novembre (lieu et conditions à définir)

#### 6 – Ils nous ont quittés

C'est avec beaucoup de tristesse que nous vous faisons part de la disparition de 2 membres de notre Association :

- Robert HORVILLE, décédé le 20 mars 2016 dans sa 88<sup>ème</sup> année, après le décès accidentel de l'un de ses fils peu avant.

Le décès de notre ami Robert nous a beaucoup affectés.

Il était entré à la Sita Région France le 1<sup>er</sup> avril 1953 comme opérateur au Centre du Bourget et a tenu ensuite les fonctions de Chef de centre d'Orly et enfin de superviseur au Centre de Paris.

Affecté en Afrique à compter de 1969, il y a tenu les postes de représentant régional dans plusieurs pays avant de terminer sa carrière au Siège administratif en qualité de Chef de Service au département des Services Généraux jusqu'à son départ en retraite le 1<sup>er</sup> mai 1983.

Robert était l'un des initiateurs de l'idée de création d'une Association d'Anciens et de retraités de la Sita, et a participé activement à la création de notre Association dont il a été le Vice-Président d'abord aux côtés de Jacques Glories puis de Jacques Blet.

Il est toujours resté membre du Conseil d'Administration, a participé régulièrement avec son épouse Eugénia aux réunions organisées, et se faisait une joie à la perspective de fêter avec nous tous le 30<sup>ème</sup> anniversaire de l'Arasita ce que le destin n'a pas permis.

Nous gardons le souvenir d'un ami extrêmement chaleureux avec de grandes qualités humaines et professionnelles. Il nous manquera beaucoup.

- Jacques HAGIARIAN décédé le 14 juillet 2016 dans sa 80<sup>ème</sup> année.

Jacques Hagiarian était entré à la Sita le 1<sup>er</sup> juillet 1985 et a quitté la Société le 30 juin 1998 pour prendre sa retraite.

Il y occupait les fonctions de Vice- Président Achats.

Par ailleurs il était Président d'honneur de l'ARAPI (Association pour la Recherche sur l'Autisme et la Prévention des Inadaptations).

Nous regrettons de n'avoir à vous fournir que des éléments biographiques limités, en l'absence d'informations plus détaillées dans notre annuaire.

#### 7 - Cotisation ARASITA France (25€)

Comme indiqué précédemment la cotisation Arasita 2017 reste fixée à 25 €.

Nous vous rappelons ci-après les modalités de paiement inchangées.

La cotisation peut être payée par chèque à l'ordre de l'Arasita (à envoyer au Secrétariat Arasita 112, avenue Charles de Gaulle, 92522 Neuilly-sur-Seine Cedex), ou par virement sur le compte de l'Association à la banque CIC LAFAYETTE.

Pour limiter au maximum le transit des chèques par le service courrier, nous vous demandons de privilégier la formule plus simple du virement, en précisant dans ce cas la date du virement par courriel à [arasita.france@orange.fr](mailto:arasita.france@orange.fr).

Nous reproduisons ci-après le RIB de l'Arasita :

Banque	Guichet	N° compte	Clé	Devise	Domiciliation
<b>30066</b>	<b>10201</b>	<b>00020153801</b>	<b>74</b>	<b>EUR</b>	<b>CIC PARIS LA FAYETTE</b>

IBAN (International Bank Account Number)	BIC (Bank Identifier Code)
<b>FR76 3006 6102 0100 0201 5380 174</b>	<b>CMCIFRPP</b>

Le paiement de la cotisation Arasita conditionne la possibilité d'inscription aux réunions. Son montant est donc à ajouter au montant du repas pour ceux qui ne l'auraient pas acquittée précédemment.

#### 8 - Annuaire ARASITA

Nous joignons au présent bulletin l'annuaire des membres Arasita France. Merci de nous aider à tenir ce document le plus à jour possible en nous signalant tout changement vous concernant, ou dont vous auriez connaissance.

Merci aussi à tous ceux qui ont une adresse courriel ne figurant pas sur ce document de bien vouloir nous la communiquer, ce qui nous facilitera la diffusion des informations

Nous envisageons en effet pour l'avenir d'envoyer au maximum nos informations ainsi que les bulletins par voie électronique à tous ceux pour lesquels nous disposons d'une adresse courriel. Cela permettrait d'alléger les tâches administratives et aussi les couts d'envoi. Ceux qui souhaiteraient néanmoins conserver des envois papier auront à nous le signaler.

Avec toutes nos amitiés



A. HAUBERT

## ANNEXE 1

### SECTION SUD EST – REUNION DU 11 JUIN 2016

Toujours le cadre magnifique et un beau soleil qui brille sur la mer. Jean-Paul accueille toujours les participants avec son extrême courtoisie. Monsieur Lalanne, que je remercie particulièrement ici, arrive bientôt avec les autres convives qui se retrouvent avec plaisir pour l'apéritif.

Nous déjeunons dehors sous le beau ciel habituel, à l'ombre des parasols.

Puis vient le temps des discours de notre Présidente, qui nous fait part notamment de la situation financière, et de Monsieur Lalanne.

Jean-Michel nous annonce que le site Wikisita est opérationnel. Il est destiné à recueillir des témoignages et documents sur l'histoire de la SITA. Quelques participants nous content alors un souvenir sur la Sita. Assez naturellement quelques témoignages remontent aux origines et sont liés à l'entrée à la SITA il y a un certain temps.

Je vous rappelle le message de France Arasita du 27 septembre 2016 dans lequel vous trouverez tout ce qu'il faut savoir sur ce sujet.

Plusieurs participants font part du désir de se retrouver l'année prochaine et les modalités de la réunion restent à définir...

Patrick Scetbon

Participaient à cette rencontre :

Théo Aissy, Denise et Linda Angell, David Alibo et Michèle Nicolas, Brigitte et Jacques Blet, Wendy Bierens de Haan, Jean Denis, Thérèse et Pierre Flahaut, Andrée Haubert, Ghislaine et Pierre Gaubert, Antoinette et Jean-Michel Kaliszewski, Claude Lalanne, Helen Paviot, John Rees, Yvette et Jacques Rondeaux, Marie-Hélène et Jean-Michel Roullier, France et Bernard Ruty, Jean-Paul Schittenhelm, Maurice Wizenberg, Pauline et Patrick Scetbon

## ANNEXE II

### FESTIVITE ILE DE FRANCE DU 26 NOVEMBRE 2016

Afin de commémorer le 30ème anniversaire de la création de notre Association, la festivité Ile de France a été organisée le 26 novembre 2016, une nouvelle fois à l'Hôtel Scribe, avec un faste particulier. Nous y avons réservé une salle séparée avec équipement audiovisuel pour l'Assemblée Générale avant le repas, et ensuite en fin de repas, pour la démonstration par Jean-Michel Kaliszewski sur Wikisita.

Cette festivité a réuni 52 participants parmi lesquels nous avons été particulièrement heureux de compter Monsieur Lalanne, René Azoulai, et des amis de Genève ; malheureusement Solly Dwek et Jacques Blet n'avaient pu être présents à leur grand regret.

Après l'apéritif au champagne, et en début de repas la Présidente, au nom des membres du Conseil d'Administration, a remercié les convives de leur présence.

Après un bref rappel historique de l'Association, elle a évoqué tous ceux qui ont contribué à sa création, son développement et son fonctionnement : Marcel Dibert, Robert Horville récemment disparu, Jacques Glories, Jacques Blet, Solly Dwek, Jacqueline Peyrot, André Gallois. Et, plus particulièrement Monsieur Lalanne qui, non seulement a toujours soutenu l'Association, a participé à ses réunions, mais lui a accordé les généreux financements Sita grâce auxquels elle a pu organiser ses activités et constituer des réserves qui lui ont permis de survivre quand ces financements ont cessé. Qu'il en soit à nouveau très chaleureusement remercié.

Monsieur Lalanne a pris ensuite la parole notamment pour souligner le rôle essentiel de l'Arasita comme lien entre les anciens, et féliciter le Conseil d'Administration France pour son action.

Le déjeuner s'est poursuivi dans une ambiance de retrouvailles très amicale et animée.

Il a été interrompu entre le plat principal et le dessert par le rapport de René Azoulai, très applaudi, sur l'évolution récente de la Sita (cité ci-après)

Après la fin du repas, Jean Michel Kaliszewski a fait une démonstration particulièrement utile de Wikisita, nouveau lien important entre les anciens pour leur permettre de dialoguer et d'échanger anecdotes et souvenirs.

Des documentations détaillées sur ce projet ont été mises à la disposition des participants.

#### **Allocution de René Azoulai**

*L'année 2016 a été une année de grand changement pour la SITA :*

- *Nous avons depuis Juillet un nouveau Directeur Général, Barbara Dalibard, et pour la première fois une femme. Changement important donc et en même temps un certain retour aux sources puisque Barbara Dalibard est Française et a été la patronne d'Equant avant d'aller 5 ans à la SNCF.*
- *Les activités de la SITA sont désormais organisées autour de trois pôles : le domaine des services aux passagers, le domaine de l'avion qu'on appelle SITA OnAir, et celui des différents services au sol et particulièrement à l'aéroport, qu'on appelle Air Travel solutions.*

*Voici quelques exemples de ce que nous faisons ;*

- *Aux Etats unis, dans une quinzaine de grands aéroports internationaux, l'attente à l'immigration a été fortement réduite grâce aux bornes libre-service de la SITA, par lesquelles les voyageurs arrivant aux USA effectuent eux-mêmes et très rapidement les formalités d'entrée dans le pays par la lecture de leurs passeports et la reconnaissance faciale.*
- *Dans un nombre croissant d'avions, le personnel navigant d'Aeroflot utilise une application sur tablette développée par la SITA afin d'automatiser leurs tâches et de mieux servir leurs passagers.*
- *Si vous vous rendez à Miami, je vous recommande de télécharger l'application pour smartphone de l'aéroport, développée par la SITA. Nous avons également déployé un grand nombre de capteurs qui permettent au voyageur de se diriger aisément dans l'aéroport et de recevoir des informations utiles en fonction de l'endroit où il se trouve et du vol qu'il doit prendre.*

- *Nous continuons bien sûr à fournir du réseau, nous sommes toujours leader dans le transport aérien même si la concurrence est rude. Notre plus gros contrat télécom cette année a été conclu avec les Nations unies, pour un certain nombre d'organisations internationales un peu partout dans le monde.*
- *Le Type B est toujours en vie et se porte plutôt bien malgré son âge...*
- *Le groupe Vinci nous a sélectionnés pour notre service de base de données opérationnelles dans 22 aéroports.*
- *Et dans 25 pays, la fourniture de visas électroniques et le contrôle au frontière par les services de police ou d'immigration est en partie assuré par des outils fournis par la SITA.*

*En conclusion, je dirais qu'à la SITA comme ailleurs, le monde change rapidement. Désormais le réseau ne représente plus qu'un tiers de notre chiffre affaires, et sera bientôt rattrapé par les services à l'aéroport dont la croissance ne se dément pas année après année, croissance organique ou acquisition. Si cette mutation est indispensable à la survie de l'entreprise, elle s'accompagne aussi de quelques difficultés : nous dépendons davantage du succès de nos équipes commerciales tandis que le poids du trafic télécoms dans notre croissance s'amenuise. D'autres changements nous attendent, des réflexions sont en cours sur ce que devrait être le rôle de la SITA des années 2020 au service du transport aérien : quel rôle, quels services, dans quels domaines : il est trop tôt pour le dire mais je suis sûr que nous conserverons la compétence, l'état d'esprit remarquable et l'attachement si fort à l'entreprise qui sont la marque de fabrique de la SITA depuis si longtemps, comme en témoigne votre fidélité à l'ARASITA.*

## ANNEXE III

### SECTION FRANCE ARASITA - 28<sup>ème</sup> ASSEMBLEE GENERALE COMPTE RENDU

La 28<sup>ème</sup> Assemblée Générale de la section France Arasita s'est tenue dans les locaux de l'Hôtel Scribe le 26 novembre 2016, avant la festivité Ile de France.

#### 1 - Ouverture de l'Assemblée

A l'ouverture de la séance, la Présidente Andrée Haubert remercie les participants de leur présence et considère que le quorum requis est atteint compte tenu du nombre de présents et des pouvoirs reçus.

L'Assemblée est appelée à voter sur le rapport moral et financier des exercices 2015 et 2016 en annexe, et sur les différentes résolutions qui lui ont été soumises dans l'ordre du jour.

Elle confirme, qu'au vu de l'épuisement des réserves budgétaires, le Conseil d'Administration a voté l'adoption des mesures drastiques d'économies proposées, comportant la suppression du financement par l'Arasita des réunions organisées, et la substitution de votes électroniques et par voie postale à la tenue effective des réunions du Conseil d'Administration et de l'Assemblée Générale. A noter pour ces dernières que leur tenue effective est rendue également plus difficile par la dispersion géographique plus grande des membres administrateurs en France métropolitaine et en Corse.

Les résolutions proposées comportent des modifications des statuts de l'Association qui seront amendés en conséquence et officialisés auprès de la Préfecture de Nanterre.

#### 2 - Vote des résolutions

Les 3 résolutions dont les textes suivent sont votées à l'unanimité.

1. Vote de la première résolution donnant quitus dont le texte est le suivant :  
« Après avoir pris connaissance du Rapport Moral et Financier envoyé, et entendu les informations complémentaires communiquées, l'Assemblée approuve les actions entreprises et les comptes qui lui ont été présentés. Quitus est donné aux membres du Conseil d'Administration. »
2. Vote de la deuxième résolution complétant les dispositions de l'article 7 des statuts ARASITA relatives aux réunions du Conseil d'Administration.  
Ajout d'un dernier alinéa dont le texte est le suivant :  
« Lorsque les réunions du Conseil d'Administration ne peuvent être tenues, soit en raison de l'éloignement des administrateurs, soit en raison d'autres contraintes telles que la situation financière, il peut y être substitué un vote électronique des administrateurs. Les décisions sont prises à la majorité des votants, ou à la majorité spéciale des trois quarts prévues à l'article 8 en cas de dissolution »
3. Vote de la troisième résolution complétant les dispositions de l'article 8 des statuts ARASITA relatives à l'Assemblée Générale.  
Ajout d'un dernier alinéa dont le texte est le suivant :  
« Sur décision du Conseil d'Administration, il peut être substitué à la tenue d'une Assemblée Générale un vote des membres de l'Association sur les questions portées à l'ordre du jour, soit par mode électronique, soit par voie postale, en utilisant le bulletin de vote qui leur sera adressé à cet effet. Les décisions sont prises à la majorité des membres votants, ou à la majorité spéciale des trois quarts prévues à l'article 8 en cas de dissolution »

#### 3 - Nomination d'un membre administrateur

Dans le cours des échanges de vues relatifs à la suppression envisagée de la réunion Ile de France pour raison de cout excessif, Daniel Haumont a proposé de prendre en charge désormais l'organisation des réunions Ile de France dans des conditions de cout qui seront acceptables par les participants.

A ce titre il a accepté de faire partie du Conseil d'Administration en qualité de membre administrateur.

Sa nomination à ce poste a été entérinée à l'unanimité par le Conseil d'Administration et l'Assemblée sous les applaudissements

#### 4 – Clôture de l'Assemblée

L'ordre du jour étant épuisé, la Présidente prononce la clôture de l'Assemblée afin de permettre aux participants de rejoindre l'apéritif.

# RAPPORT MORAL ET FINANCIER

## EXERCICES 2015 ET 2016

### 1/ RAPPORT MORAL 2015

#### A) Moyens de fonctionnement de la Section 2015 et 2016

Fort heureusement nous continuons à bénéficier pour notre fonctionnement des services de l'Imprimerie ainsi que du service Courrier par lequel transitent les courriers expédiés et reçus. Leur efficacité est absolument remarquable.

Qu'ils en soient ici remerciés, de même que la Direction de la SITA qui nous accorde ces facilités.

#### B) Composition et organisation du Conseil d'Administration

Après les changements intervenus en 2014, en 2015 la composition du Conseil d'Administration de même que les attributions au sein du Conseil, sont restées inchangées

#### C) Activités 2015

Le Conseil d'Administration a tenu sa 44<sup>ème</sup> réunion le 27 mars 2015. Après avoir pris connaissance de la situation financière permettant l'organisation de 2 réunions en 2016 après celles de 2015, il a décidé de mettre à l'étude pour le Conseil de novembre 2016 les décisions qui seront à prendre en fonction de différents paramètres : épuisement des réserves financières, éloignement géographique de membres du Conseil, avancée en âge de plusieurs d'entre eux, etc.

Outre cette réunion du Conseil et la gestion administrative courante, les activités 2015 ont comporté l'envoi de 2 bulletins (février et novembre 2015) et l'organisation de 2 réunions : festivité Ile de France le 28 mars 2015 et réunion Sud Est le 5 juin 2015

#### D) Montants des cotisations et participations

Les montants des cotisations (25 €) et des participations aux réunions (45 €) sont restés inchangés, à la fois pour 2015 et pour 2016.

### 2 / RAPPORT MORAL 2016

#### A) Composition du Conseil d'Administration – Fonctionnement de la section

Avec une grande tristesse nous avons eu à déplorer en 2016 la perte de l'un des membres du Conseil, en la personne de notre ami Robert Horville décédé le 20 mars 2016. Il était l'un des membres fondateurs de l'Arasita, et était resté membre très actif du Conseil depuis la création de l'Association il y a 30 ans.

Le fonctionnement de notre section a été compliqué par la dispersion géographique et l'éloignement des membres administrateurs, notamment après l'installation en Corse de la secrétaire de la Section.

#### B) Activités 2016

Les activités 2016 ont comporté l'envoi d'un bulletin et de ses annexes (mars 2016) et l'organisation de 2 réunions : réunions Sud Est le 11 juin 2016, et festivité Ile de France le 26 novembre 2016 précédée d'une réunion du Conseil d'Administration et de la 28<sup>ème</sup> Assemblée Générale.

Le bilan au 21/12/2016 (cf. Rapport financier ci-après) a confirmé les craintes des membres du Conseil quant à l'épuisement des ressources financières et les a conduits à proposer l'adoption des mesures drastiques d'économies qui s'imposent, afin d'assurer une survie allégée de l'Association pour une période restant à déterminer.

Ces mesures comprennent en particulier la suppression de la festivité île de France, et la suppression concomitante de la réunion du Conseil d'Administration et de l'Assemblée Générale.

Les tenues effectives des réunions du Conseil et de l'AG sont remplacées pour le Conseil par des votes électroniques, et pour l'AG par des votes soit électroniques soit par voie postale.

Les résolutions mises à l'ordre du jour de l'AG formalisent ces modifications des statuts ARASITA.



### 3/ RAPPORT FINANCIER 2015

Peu de changements en 2015 par rapport aux années précédentes : les dépenses se sont élevées à 9621 € contre 9444 € en 2014 et ont été couvertes à raison de 56 % par les contributions des participants aux deux événements de l'année (déjeuners à Paris et à Port la Galère sur la Côte d'Azur) et par les cotisations. Nous adressons un grand merci à tous pour le paiement des cotisations qui reste très régulier à près de 2000 € chaque année.

Le changement de banque au profit du CIC au lieu de HSBC nous a permis de faire réduire sensiblement nos frais de banque (49 € au lieu de 371 € pour un meilleur service). La réserve de trésorerie que nous avons pu constituer au fil des années précédentes nous permet de fonctionner normalement en 2016 et de fêter dignement les 30 ans de l'Arasita. Une décision importante devra cependant être prise en fin d'année, car nos réserves seront presque totalement épuisées.

<b>BILAN AU 31/12/2015</b>			
<b>RUBRIQUES</b>	<b>DEPENSES</b>	<b>RECETTES</b>	<b>à charge ARASITA</b>
Diner 2015	5700,00	2205,00	3495,00
Provence	1679,00	1035,00	644,00
Dons et Divers	282,50		
Fournitures	110,00		
Frais de Conseil	421,50		
Déplacements (pour Conseil)	1379,31		
Frais de Banque	49,00		
Cotisations		1905,00	
Cotisations 2016 encaissées		250,00	
<b>TOTAUX</b>	<b>9621,31</b>	<b>5395,00</b>	<b>4226,31</b>

### 4/ RAPPORT FINANCIER 2016

Les dépenses totales pour 2016 s'élèvent à 11765 euros, l'augmentation par rapport à 2015 provenant essentiellement du coût de la festivity du 26 novembre et de l'organisation d'une Assemblée Générale. Afin de fêter le 30ème anniversaire de l'ARASITA, nous avons voulu donner plus de solennité à ces réunions.

L'augmentation de la réunion Provence de 424 euros est due au plus grand nombre de participants qui a entraîné de meilleures recettes et la charge de l'ARASITA n'a augmenté que de 154 euros.

Les dépenses sont financées à raison de 5675 euros par les cotisations et les participations aux activités et de 6090 euros par la trésorerie de l'association.

Malheureusement cette trésorerie n'étant plus alimentée par la SITA depuis plusieurs années, elle sera pratiquement épuisée à la fin de l'année, ce qui impliquera des changements importants dans le fonctionnement de notre association qui devra être financée uniquement par les cotisations et les participations des membres aux festivités tout en les maintenant à un niveau raisonnable.

## BILAN AU 31/12 2016

	DEPENSES	RECETTES
Diner 2016	7448,00	2430,00
Provence	2103,58	1305,00
Dons et Divers	304,30	
Frais de Conseil	697,60	
Déplacements (pour Conseil)	1158,90	
Frais de Banque	52,75	
Cotisations		1940,00
sous-totaux	11765,13	5675,00
Déficit financé par ARASITA		6090,13
TOTAUX	11765,13	11765,13

## TRESORERIE 2016

CIC le 01/01/2016		7666,77
Dépenses	11765,13	
Recettes		5675,00
Intérêts 2016 sur livret A		24,88
CIC le 31/12/2016		1601,52

Port la Galère

11 juin 2016





Scribe  
26 novembre 2016

